

Procès en appel le 27 octobre 2025

Mobilisation générale pour défendre la Bourse du Travail d'Aubervilliers

Alors que la Mairie a perdu son procès l'été dernier en première instance au Tribunal judiciaire de Bobigny, elle s'acharne dans sa volonté d'expulser la Bourse du travail d'Aubervilliers.

Un procès en appel aura donc lieu le lundi 27 octobre 2025 à la Cour d'appel de Paris.

L'intersyndicale des Unions et sections locales CGT, FSU et Solidaires d'Aubervilliers appelle tou·tes les habitant·es, syndicats, associations, collectifs militants et partis politiques à venir soutenir la Bourse du travail aux échéances suivantes :

Agenda de la mobilisation

09/10

Rassemblement devant le Conseil municipal
à partir de 18h, Parvis de la Mairie

16/10

Meeting de défense de la Bourse
18h00, Bourse du travail d'Aubervilliers

27/10

Rassemblement devant la Cour d'appel de Paris
9h00, à proximité du 34 Quai des Orfèvres

Rappelons qu'une ville sans maison des syndicats est une ville où la démocratie va mal et que ces attaques ont très souvent cours dans les municipalités gangrenées par l'extrême-droite. Rappelons que le caractère d'une Bourse du travail est d'utilité publique.

Les Bourses du travail sont un lieu essentiel pour la défense des droits des travailleurs·ses, attaqués de toute part ces dernières années.

Lieu de formation, d'entraide, de partage, la Bourse du travail d'Aubervilliers est un bien commun, défendons-la !



Union locale
Sud
Union
syndicale
Solidaires
Aubervilliers



Contact : boursedutravail.aubervilliers@orange.fr